



POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

à destination des *étudiants* et des *candidats*

Table des matières

1.	Préambule	4
2.	Objet	5
3.	Portée	5
4.	Informations générales	5
5.	Opposabilité.....	5
6.	Principes généraux	6
7.	Finalités	6
8.	Bases légales	7
9.	Destinataires des données.....	7
10.	Habilitations et traçabilité	8
11.	Durées de conservation	8
12.	Mise à jour, actualisation.....	8
13.	Droits des personnes concernées.....	9
	Droit d'accès	9
	Droit à la rectification	9
	Droit à l'effacement et à l'opposition	9
	Droit à la limitation.....	10
	Droit à la portabilité	10
	Droit post-mortem.....	10
14.	Caractère facultatif ou obligatoire des informations.....	10
15.	Droit d'usage.....	11
16.	Données issues des réseaux sociaux	11
17.	Sous-traitance.....	11
18.	Origine des données collectées	11
	Données collectées directement.....	11
	Données collectées de manière indirecte	11
19.	Sécurité	12
20.	Violations de données.....	12
21.	Délégué à la Protection des Données	12
22.	Flux transfrontières	12
23.	Registre des traitements	13
24.	Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL	13



25. Evolutions	13
26. Pour plus d'informations.....	13
27. Documents de référence.....	14
28. Liens utiles.....	14

1. Préambule

Le Règlement (EU) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, autrement appelé le Règlement Général sur la Protection des Données (ci-après RGPD), fixe le cadre juridique applicable aux traitements de données à caractère personnel.

Le RGPD renforce les droits et les obligations des responsables de traitements, des sous-traitants, des personnes concernées et des destinataires des données.

Cette politique générale de protection des données à caractère personnel s'adresse aux étudiants et aux candidats de Télécom SudParis.

Pour une bonne compréhension de la présente politique, il est précisé que :

- on entend par « **donnée à caractère personnel** » toute information ou croisement d'informations par laquelle une personne physique est directement ou indirectement identifiable ;
- on entend par « **traitement de données à caractère personnel** » toute opération ou ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, ainsi que le verrouillage, l'effacement ou la destruction ;
- les « **personnes concernées** » sont les personnes qui peuvent être identifiées, directement ou indirectement, par les données à caractère personnel qui font l'objet d'une collecte par le responsable du traitement, notamment par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, psychique, économique, culturelle ou sociale ;
- les « **données enrichies** » (qui s'opposent à la notion de données à caractère personnel « brutes » fournies par la personne concernée) sont des données générées par le responsable de traitement telles qu'un profil d'utilisateur créé par l'analyse des données brutes collectées à partir d'un compteur intelligent, ce sont également des données déduites et/ou dérivées créées par le responsable de traitement sur la base des données fournies par la personne concernée ;
- le « **responsable du traitement** » s'entend de la personne physique ou morale qui détermine les finalités et les moyens d'un traitement de données à caractère personnel ;
- le « **sous-traitant** » s'entend de toute personne physique ou morale qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement. Il s'agit donc en pratique des prestataires avec lesquels Télécom SudParis travaille et qui interviennent sur les données à caractère personnel transmises par Télécom SudParis ;
- les « **destinataires** » des données s'entendent des personnes physiques ou morales qui reçoivent communication des données à caractère personnel. Les destinataires des données peuvent donc être aussi bien des salariés de Télécom SudParis que des organismes extérieurs (établissements, organismes sociaux, Crous, etc.) ;
- on entend par « **violation de données à caractère personnel** » une violation de la sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de données à caractère personnel transmises, conservées ou traitées d'une autre manière, ou l'accès non autorisé à de telles données.

Au titre de la présente politique, le responsable du traitement est Télécom SudParis.

Le RGPD, en son article 12, impose que les personnes concernées soient informées de leurs droits de manière concise, transparente, compréhensible et aisément accessible.

2. Objet

Pour satisfaire à son bon fonctionnement, Télécom SudParis est tenu de mettre en œuvre et d'exploiter des traitements de données à caractère personnel relatifs à ses étudiants et aux candidats qui postulent auprès de ce dernier.

La présente politique a pour objet de satisfaire à l'obligation d'information de Télécom SudParis et ainsi de formaliser les droits et les obligations des étudiants et des candidats au regard du traitement de leurs données à caractère personnel.

3. Portée

La présente politique de protection des données à caractère personnel a vocation à s'appliquer dans le cadre de la mise en place des différents traitements des données à caractère personnel des étudiants de Télécom SudParis et des candidats auprès de cette dernière.

La présente politique ne porte que sur les traitements dont Télécom SudParis est responsable et ne vise donc pas les traitements qui ne seraient pas créés ou exploités par Télécom SudParis elle-même (traitement dit « sauvages »).

Le traitement de données à caractère personnel peut être géré directement par Télécom SudParis ou par le biais d'un sous-traitant spécifiquement désigné par Télécom SudParis.

Cette politique ne se substitue pas aux autres documents pouvant s'appliquer au sein de Télécom SudParis, notamment les chartes informatiques, mais les complète.

4. Informations générales

Responsable des traitements : Télécom SudParis,
9 rue Charles Fourier
91000 Evry-Courcouronnes

Adresse du Délégué à la Protection des Données de Télécom SudParis :
9 rue Charles Fourier
91000 Evry-Courcouronnes
dpo@telecom-sudparis.eu

5. Opposabilité

Le présent document est opposable :

- à Télécom SudParis en sa qualité de « responsable du traitement » au sens du RGPD ;
- aux étudiants de Télécom SudParis ;
- aux candidats auprès de Télécom SudParis ;
- aux personnes à qui Télécom SudParis communique ces données (ci-après « destinataire des données ») ;
- aux prestataires de Télécom SudParis qui traitent des données pour son compte (ci-après les « sous-traitants »).

6. Principes généraux

Aucun traitement n'est mis en œuvre par Télécom SudParis concernant des données à caractère personnel des étudiants et des candidats s'il n'a pas été préalablement approuvé par la direction de l'école et s'il ne répond pas aux principes généraux du RGPD.

Tout nouveau traitement, modification ou suppression d'un traitement existant sera porté à la connaissance des étudiants.

Les traitements de données à caractère personnel existants sont consignés dans un registre tenu par le Délégué à la Protection des Données de Télécom SudParis. Ce registre est consultable à la demande.

7. Finalités

Un traitement se définit par sa finalité.

Selon les cas, Télécom SudParis traite les données des étudiants et candidats notamment pour les finalités suivantes (liste non exhaustive) :

- établir des documents officiels relatifs au parcours de l'étudiant (diplômes, rendez-vous officiels obligatoires, carte apprenante et tout autre document officiel) ;
- organiser le programme éducatif annuel et les sessions d'examen des étudiants ;
- garantir l'identification certaine de l'étudiant dans la gestion de son dossier et permettre l'établissement des documents officiels le concernant (diplômes, certificats, attestations, ...) ;
- assurer Télécom SudParis de pouvoir contacter l'étudiant avec certitude dans le cadre de ses relations avec l'école ;
- mettre à la disposition des étudiants des contenus éducatifs et pédagogiques, des informations administratives relatives à la vie scolaire, aux enseignements et au fonctionnement de l'école, ainsi que de la documentation en ligne via un espace numérique de travail (ENT) ;
- analyser les usages faits de l'ENT également afin de développer de nouveaux outils pédagogiques sur support numérique ;
- permettre de créer un compte utilisateur pour l'étudiant en vue d'accéder à la plateforme pédagogique via l'ENT et/ou l'intranet de Télécom SudParis ;
- permettre la sauvegarde de documents et travaux universitaires ;
- permettre la consultation du dossier pédagogique de l'étudiant (agenda, notes, résultats examens, contacts professeurs) ;
- proposer des offres d'emploi ou débouchés professionnels en rapport avec les parcours des étudiants ;
- permettre aux étudiants actuels de bénéficier, au travers d'un réseau des anciens, des avantages octroyés par la communication avec d'anciens étudiants ;
- assister l'étudiant dans la procédure d'octroi d'une bourse d'étude et suivre son dossier ;
- fournir à l'étudiant une carte étudiant multiservices lui permettant d'accéder à plusieurs des services mis en œuvre par Télécom SudParis ou ses partenaires ;
- sélectionner les candidats à Télécom SudParis ;
- contrôler l'accès des étudiants aux locaux de Télécom SudParis par l'intermédiaire de badges d'accès ;
- lutter, au moyen de caméras de vidéo protection installés aux abords de l'établissement, contre les dégradations ou toute tentative d'intrusion dans le bâtiment par des personnes non autorisées ;
- lutter contre les vols, dégradations ou agressions éventuels, au moyen de caméras de vidéosurveillance installés dans certaines zones au sein de l'établissement à des fins de sécurité des étudiants et des biens ;
- réaliser des états statistiques ;

- pour les étudiants participant à des projets de recherche : gestion des contrats et calcul du coût des projets de recherche (ex. : SI Contrats, ...).

8. Bases légales

Pour pouvoir être mis en œuvre, tout traitement de données doit se fonder sur l'une des « bases légales » prévues par le RGPD. La base légale d'un traitement est le fondement juridique qui donne le droit à un organisme de traiter des données à caractère personnel. Il est donc permis de traiter des données à caractère personnel lorsque le traitement repose sur une des six bases légales mentionnées à l'article 6 du RGPD :

- **le consentement** : la personne a consenti au traitement de ses données ;
- **le contrat** : le traitement est nécessaire à l'exécution ou à la préparation d'un contrat avec la personne concernée ;
- **l'obligation légale** : le traitement est imposé par des textes légaux ;
- **la mission d'intérêt public** : le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ;
- **l'intérêt légitime** : le traitement est nécessaire à la poursuite d'intérêts légitimes de l'organisme qui traite les données ou d'un tiers, dans le strict respect des droits et intérêts des personnes dont les données sont traitées ;
- **la sauvegarde des intérêts vitaux** : le traitement est nécessaire à la sauvegarde des intérêts vitaux de la personne concernée, ou d'un tiers.

Lorsqu'un même traitement de données poursuit plusieurs finalités, c'est-à-dire plusieurs objectifs, une base légale doit être définie pour chacune de ces finalités. En revanche, il n'est pas possible de « cumuler » des bases légales pour une même finalité : il faut en choisir une seule.

A Télécom SudParis, l'étudiant ou le candidat est informé que la collecte de ses données à caractère personnel et leur traitement par l'Etablissement s'appuient, selon le cas, sur les bases légales citées ci-dessus.

Quelques exemples de traitements et de leurs bases légales.

Traitement	Finalité	Base légale
Transfert des données aux entreprises dans le cadre de l'apprentissage	Accompagner les étudiants dans la recherche d'entreprise pour l'apprentissage	Consentement
Gestion administrative	Gestion de la scolarité et de la diplomation	Mission d'intérêt public
	Gestion des stages	Mission d'intérêt public
Transfert de données des étudiants aux organismes certificateurs de niveaux de langues	Certifier le niveau de langue requis pour la diplomation	Consentement
Enseignement	Formation initiale	Mission d'intérêt public
Transfert de données aux organismes étatiques	Recensement des formations et qualifications suivies dans le cadre de la formation initiale ou continue ainsi que les acquis de l'expérience professionnelle	Obligation légale

9. Destinataires des données

Télécom SudParis s'assure que les données ne soient accessibles qu'à des destinataires internes ou externes autorisés.

Les destinataires des données à caractère personnel des étudiants ou des candidats au sein de l'école sont soumis à une obligation de confidentialité spécifique.

Télécom SudParis décide quel destinataire pourra avoir accès à quelle donnée selon une politique d'habilitation définie et bien cadrée.

Pourront notamment être destinataires de ces données à caractère personnel (liste non exhaustive) :

- les universités et écoles partenaires de Télécom SudParis ;
- les éditeurs de contenus ou de services pédagogiques liés à Télécom SudParis ou accessible via les ENT ;
- les associations étudiantes internes à Télécom SudParis ;
- les autorités de tutelles ;
- les organismes liés à la vie étudiante tels que le Cnous, le Crous, LMDE, SMERRA, ... ;
- les partenaires industriels de Télécom SudParis ;

10. Habilitations et traçabilité

Les données à caractère personnel pourront être communiquées à toute autorité légalement habilitée à les recevoir. Dans ce cas, Télécom SudParis n'est pas responsable des conditions dans lesquelles les personnels de ces autorités accèdent et exploitent les données.

La politique d'habilitation est régulièrement mise à jour et tient compte des arrivées et des départs des salariés et agents publics de Télécom SudParis ayant accès aux données.

Les étudiants et les candidats sont informés que tous les accès concernant des traitements relatifs à leurs données à caractère personnel font l'objet d'une mesure de traçabilité.

11. Durées de conservation

La durée de conservation des données est définie par Télécom SudParis au regard des contraintes légales et contractuelles qui pèsent sur elle et à défaut en fonction de ses besoins.

Les durées légales de conservation des données varient en fonction de la finalité du traitement et des catégories de données.

Au-delà de ces durées légales définies par la durée d'utilité administrative (DUA), le sort des données peut être, selon le cas, soit la destruction, soit le tri pour l'archivage en interne après anonymisation, soit la conservation publique au SAEF (Service des Archives Economiques et Financières).

De manière générale, les données sont conservées conformément à l'instruction n°2005-003 du 22 février 2005 du Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Remarque : la suppression ou l'anonymisation des données sont des opérations irréversibles et Télécom SudParis n'est plus, par la suite, en mesure de restaurer les données.

12. Mise à jour, actualisation

Afin de permettre une mise à jour régulière des données à caractère personnel collectées par Télécom SudParis, celle-ci pourra solliciter les personnes concernées qui auront pour obligation de satisfaire aux demandes de l'école.

En cas de modification des informations de l'étudiant ou le candidat par Télécom SudParis, ce dernier en sera spontanément informé.

L'étudiant ou le candidat est informé que Télécom SudParis ne procédera à aucune modification dite de « confort », seules les modifications substantielles sur l'état civil, l'identité et les coordonnées de la personne concernée seront réalisées.

Télécom SudParis ne procède à aucune décision individuelle automatisée concernant ses étudiants ou candidats.

13. Droits des personnes concernées

L'étudiant ou le candidat a la possibilité, à tout moment, d'exercer ses droits d'accès, de suppression, d'opposition, de rectification, de portabilité, etc. l'exercice de ces droits étant conditionné au respect des règles suivantes :

- ✓ la demande émane de la personne elle-même et est accompagnée d'une copie d'un titre d'identité ;
- ✓ la demande doit être formulée par écrit à l'adresse suivante : dpo@telecom-sudparis.eu.

Droit d'accès

L'étudiant ou le candidat dispose à tout moment d'un droit d'information concernant les traitements de ses données à caractère personnel. Il a le droit de demander une copie de ses données à caractère personnel faisant l'objet d'un traitement auprès de Télécom SudParis. Toutefois, en cas de demande de copie supplémentaire, Télécom SudParis pourra exiger la prise en charge financière de ce coût par l'étudiant ou le candidat.

Si l'étudiant ou le candidat présente sa demande de copie des données par voie électronique, les informations demandées lui seront fournies sous une forme électronique d'usage courant, sauf demande contraire.

L'étudiant ou le candidat est enfin informé que ce droit d'accès ne peut porter sur des informations ou données confidentielles ou encore pour lesquelles la loi n'autorise pas la communication.

Le droit d'accès ne doit pas être exercé de manière abusive c'est-à-dire réalisé de manière répétée par une personne et/ou massivement par plusieurs, dans le seul but de déstabiliser le service concerné.

Droit à la rectification

Dans le cas d'exercice du droit à la rectification de ses données par l'étudiant ou le candidat, Télécom SudParis met à disposition de ce dernier tous les moyens nécessaires en ligne ou hors ligne pour qu'il fasse part des modifications sur ses données à caractère personnel détenues par l'Etablissement. Les rectifications interviennent, sauf cas exceptionnel motivé, dans un délai qui ne saurait être supérieur à 8 jours.

L'étudiant ou candidat est informé que Télécom SudParis ne procédera à aucune modification dite de « confort », seules des modifications substantielles sur l'état civil, l'identité et les coordonnées de l'apprenant seront réalisées.

Dans la mesure du possible, Télécom SudParis répercute ces rectifications auprès des personnes auxquelles il a transmis les données. Cette obligation ne saurait toutefois s'imposer lorsqu'une telle démarche s'avère impossible ou exige des efforts disproportionnés.

Droit à l'effacement et à l'opposition

Le droit à l'effacement de l'étudiant ou du candidat ne sera pas applicable dans les cas où le traitement est mis en œuvre pour répondre une obligation légale ou à la sauvegarde d'intérêts vitaux.

En dehors de cette situation, l'étudiant ou le candidat pourra demander l'effacement de ses données dans les cas limitatifs suivants :

- les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière ;
- l'étudiant ou le candidat retire le consentement sur lequel est fondé le traitement et qu'il n'existe pas d'autre fondement juridique au traitement ;
- l'étudiant ou le candidat s'oppose à un traitement fondé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public ou nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par Télécom SudParis et qu'il n'existe pas de motifs légitimes impérieux pour le traitement ;
- l'étudiant ou le candidat s'oppose à un traitement de ses données à caractère personnel à des fins de prospection, y compris au profilage ;
- les données à caractère personnel ont fait l'objet d'un traitement illicite ;
- les données à caractère personnel doivent être effacées pour respecter une obligation légale qui est prévue par le droit de l'Union ou par le droit de l'État membre auquel Télécom SudParis est soumise.

Droit à la limitation

L'étudiant est informé qu'il ne dispose pas du droit à la limitation du traitement de ses données à caractère personnel dans la mesure où les traitements opérés par Télécom SudParis sont licites et que toutes les données à caractère personnel collectées sont nécessaires à l'exécution de la relation entre Télécom SudParis et les étudiants.

Droit à la portabilité

Avant son départ de Télécom SudParis, l'étudiant pourra, sur demande, exercer son droit à la portabilité sur les seules données qu'il a lui-même communiquées à Télécom SudParis. Ces données lui seront communiquées dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par une machine. Par ailleurs, l'exercice du droit à la portabilité ne doit pas porter atteinte aux droits et libertés de tiers dont les données se trouveraient transmises suite à une demande de portabilité.

Droit post-mortem

L'étudiant ou le candidat est informé qu'il dispose du droit de formuler des directives concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données post-mortem. La communication de directives spécifiques post-mortem et l'exercice de ses droits s'effectuent à l'adresse suivante, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signée :

Télécom SudParis
Délégue à la protection des données
9 rue Charles Fourier
91000 Evry-Courcouronnes
dpo@telecom-sudparis.eu

14. Caractère facultatif ou obligatoire des informations

L'étudiant ou le candidat est informé sur chaque formulaire de collecte des données à caractère personnel du caractère obligatoire ou facultatif des réponses par la présence d'un astérisque.

Dans le cas où des réponses sont obligatoires, Télécom SudParis explique à l'étudiant ou au candidat les conséquences d'une absence de réponse.

15. Droit d'usage

Télécom SudParis se voit conférer par l'étudiant ou le candidat un droit d'usage et de traitement de ses données à caractère personnel pour les finalités exposées au § 7. Finalités, ci-haut.

Toutefois, les données enrichies qui sont le fruit d'un travail de traitement et d'analyse de Télécom SudParis, demeurent la propriété exclusive de Télécom SudParis (analyse d'usage, statistiques, etc.).

16. Données issues des réseaux sociaux

Télécom SudParis s'interdit d'exploiter et de relayer, sans l'accord préalable de l'étudiant ou du candidat, les données et les informations d'ordre privé, même si elles sont rendues publiques et diffusées par ce dernier sur les réseaux sociaux.

17. Sous-traitance

Télécom SudParis informe l'étudiant ou le candidat qu'elle pourra faire intervenir tout sous-traitant de son choix dans le cadre du traitement de ses données à caractère personnel.

Dans ce cas, Télécom SudParis s'assure du respect par le sous-traitant de ses obligations en vertu du RGPD.

Télécom SudParis s'engage à signer avec tous ses sous-traitants un contrat écrit et impose aux sous-traitants les mêmes obligations en matière de protection des données qu'elle s'impose elle-même. De plus, Télécom SudParis se réserve le droit de procéder à un audit auprès de ses sous-traitants afin de s'assurer du respect des dispositions du RGPD.

18. Origine des données collectées

Les données collectées par Télécom SudParis le sont soit directement par elle, soit de manière indirecte.

Données collectées directement

La collecte directe des données prend différentes formes :

- données collectées dans la préinscription ou l'inscription d'un candidat auprès de Télécom SudParis
- données collectées lors de l'inscription ou la réinscription administrative de l'étudiant auprès de Télécom SudParis
- données collectées par envoi ou remise d'une donnée personnelle par l'étudiant ou le candidat (courriel, lettre, carte de visite, etc.)
- données techniques (données de connexion ou de trafic) liées à l'usage des services informatiques ou numériques de Télécom SudParis

Données collectées de manière indirecte

La collecte indirecte des données prend différentes formes :

- données collectées via des plateformes de concours auxquelles Télécom SudParis est associée
- données collectées par les administrations et rectorats
- données collectées par d'autres universités ou écoles tierces à Télécom SudParis

19. Sécurité

Il appartient à Télécom SudParis de définir et de mettre en œuvre les mesures techniques de sécurité, physique ou logique, qu'elle estime appropriées pour lutter contre la destruction, la perte, l'altération ou la divulgation non autorisée des données de manière accidentelle ou illicite.

Pour ce faire, Télécom SudParis peut se faire assister de tout tiers de son choix pour procéder, aux fréquences qu'elle estimera nécessaires, à des audits de vulnérabilité ou des tests d'intrusion.

Sauf cas d'urgence ou risque imminent, les services concernés seront informés préalablement à la réalisation de ces audits et seront tenus de prendre les mesures de protection adaptées qui leur seront notifiées au préalable.

En tout état de cause, Télécom SudParis s'engage, en cas de changement des moyens visant à assurer la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel, à les remplacer par des moyens d'une performance égale ou supérieure. Aucune évolution ne pourra conduire à une régression du niveau de sécurité.

En cas de sous-traitance d'une partie ou de la totalité d'un traitement de données à caractère personnel, Télécom SudParis s'engage à imposer contractuellement à ses sous-traitants des garanties de sécurité par le biais de mesures techniques de protection de ces données et les moyens humains appropriés.

20. Violations de données

En cas de violation de données à caractère personnel, Télécom SudParis s'engage à en notifier la Cnil dans les conditions prescrites par le RGPD.

Si ladite violation fait porter un risque élevé pour les personnes concernées et que les données n'ont pas été protégées, Télécom SudParis

- en avisera les personnes concernées ;
- communiquera aux personnes concernées les informations et recommandations nécessaires.

21. Délégué à la Protection des Données

Télécom SudParis a désigné un délégué à la protection des données dont voici les coordonnées : dpo@telecom-sudparis.eu.

En cas de mise en œuvre d'un nouveau traitement de données à caractère personnel, Télécom SudParis saisira préalablement le délégué à la protection des données. Si l'étudiant ou le candidat souhaite obtenir une information particulière ou souhaite poser une question particulière au sujet des traitements des données personnelles, il lui sera possible de saisir le délégué à la protection des données qui lui donnera une réponse dans un délai raisonnable au regard de la question posée ou de l'information requise.

En cas de problème rencontré avec le traitement des données à caractère personnel, l'étudiant ou le candidat pourra saisir le délégué à la protection des données désigné.

22. Flux transfrontières

Télécom SudParis se réserve le droit de transférer les données personnelles des étudiants vers des pays tiers ou

à des organisations internationales à condition que ces transferts

- soient fondés sur une décision d'adéquation conformément à l'article 45 du RGPD,
- ou présentent des garanties appropriées conformément à l'article 46 du RGPD,
- ou soient protégés par des règles d'entreprise contraignantes conformément à l'article 47 du RGPD,
- ou répondent à l'une des conditions dérogatoires prévues à l'article 49 du RGPD.

En cas de transfert de données à caractère personnel vers un pays tiers à l'Union Européenne ou vers une organisation internationale, Télécom SudParis en informera l'étudiant et s'assurera du bon respect de leurs droits.

Télécom SudParis s'engage si nécessaire à signer un ou plusieurs contrats permettant d'encadrer les flux transfrontières de données.

23. Registre des traitements

Télécom SudParis, en tant que responsable du traitement, s'engage à tenir à jour un registre des activités de traitement effectuées. Ce registre est un document ou applicatif permettant de recenser l'ensemble des traitements mis en œuvre par Télécom SudParis en tant que responsable du traitement.

Télécom SudParis s'engage à fournir à l'autorité de contrôle, à la première demande, les renseignements permettant à ladite autorité de vérifier la conformité des traitements à la réglementation informatique et libertés en vigueur.

24. Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL

L'étudiant ou le candidat concerné par le traitement de ses données à caractère personnel est informé de son droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL s'il estime que le traitement de données à caractère personnel le concernant n'est pas conforme à la réglementation européenne de protection des données, à l'adresse suivante :

Cnil – Service des plaintes
3, place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07
Tél. : 01 53 73 22 22

25. Evolutions

La présente politique peut être modifiée ou aménagée à tout moment en cas d'évolution légale, jurisprudentielle, des décisions et recommandations de la CNIL ou des usages.

Toute nouvelle version de la présente politique sera portée à la connaissance des étudiants et candidats par tout moyen défini par Télécom SudParis, y compris la voie électronique (diffusion par courrier électronique ou en ligne par exemple).

26. Pour plus d'informations

Pour toutes informations complémentaires, l'étudiant ou le candidat peut contacter le service ou la direction, au sein de Télécom SudParis, en charge du traitement concerné.

Pour toute autre information plus générale sur la protection des données personnelles, l'étudiant ou le candidat peut contacter le Délégué à la protection des données de Télécom SudParis : dpo@telecom-sudparis.eu.

27. Documents de référence

La Loi Informatique et Libertés

(<https://www.cnil.fr/fr/la-loi-informatique-et-libertes>)

Le Règlement général sur la protection des données (RGPD)

(<https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees/chapitre2>)

Le Code civil

(https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte_lc/LEGITEXT000006070721/2019-11-20/)

Le Code pénal

(https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte_lc/LEGITEXT000006070719/2020-09-28/)

Le Code du travail

(https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte_lc/LEGITEXT000006072050/2019-11-20/)

Le Code de l'éducation

(https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte_lc/LEGITEXT000006071191/2020-09-28/)

Le Code de la recherche

(https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte_lc/LEGITEXT000006071190/2020-09-28/)

Le Code de la santé publique

(https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte_lc/LEGITEXT000006072665/2020-09-28/)

Le Code de la propriété intellectuelle

(https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte_lc/LEGITEXT000006069414/2020-09-28/)

Le Code des relations entre le public et l'administration

(https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte_lc/LEGITEXT000031366350/2020-09-28/)

28. Liens utiles

Le site de la CNIL

(<https://www.cnil.fr/>)

La rubrique Protection des données du site internet de l'école